

Réf: Dossier N° 112909

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANDRANG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré sicogidjibi 3, logement 223, Lot 0, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDRANG »

Objet : ELECTRIFICATION ; BTP ; ROUTE ET PISTE RURALE ; FOURNITURES DE BUREAU ; COMMERCE GENERAL ; DIVERS ;

La participation directe ou indirecte de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré sicogidjibi 3, logement 223, Lot 0, Ilot 4

Dirigeant(s) : M ANGOUA OI ANGOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04870 du 03/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24074/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

